

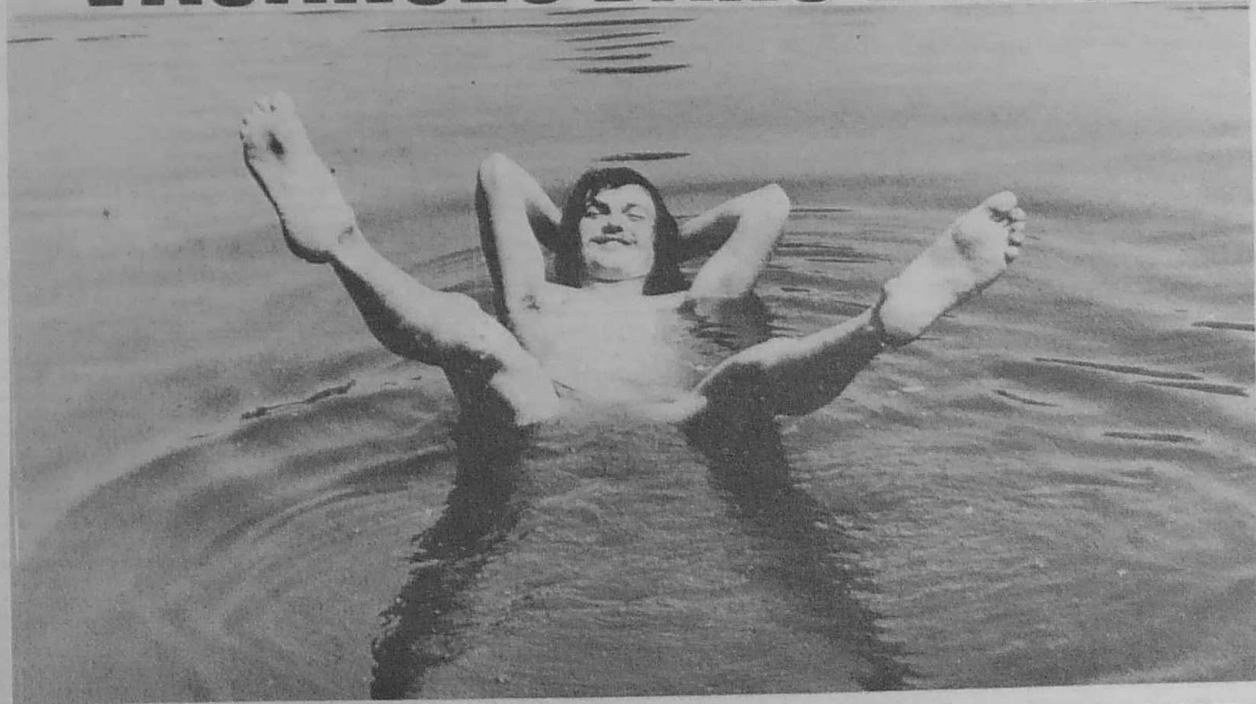
LE CANARD

DE NANTES A BREST

Du 30 juin au 14 juillet 1978 - numéro 14 - 4 francs



**VACANCES A L'EAU ?
VACANCES DANS L'EAU ?**



SOMMAIRE

Politique: Versailles: Les énigmes de l'histoire... Tant qu'il y aura des nazis... Dinau: Calomniez, il en restera toujours quelque chose... Travail: S.P.L.L.: La lingerie en lambeau... C.A.T.: Centres d'aide ou d'abaissement par le travail... Luttes: Et s'ils désertaient les plages pour les grèves?... C.F.A.: L'apprentissage de la soumission... Hôpital de Dinau: Dedans ceux qui gênent dehors, dehors ceux qui gênent dedans... Societe: Racisme à Paimpol: Le capitaine a frappé le premier... Noyal-Pontivy: Les taureaux s'ennuient le dimanche... Trébrivan: Le retour de Gilgas... Marie noire: Quels coups de théâtre?... Guérande: Les paludiers à la croisée de la rocade... Le Pellerin: Les gendarmes mobiles arrivent... Pornograp: Un G.F.A. en travers de la gorge d'E.D.F... Nantes: Le sucre amer de Béghin-Say... Vannes: Les enfants de la misère... Quimper: Encore six objecteurs condamnés... «Politique-Hédo»: Et après ? «Maintenance»... Culture: Le second souffle de «Névéno»... Strollat ar vro Baglan: Le terrorisme d'un saint homme...

Abonnement
NOM, Prénom
Adresse
6 mois (26 N°): 50 Francs
1 an (52 N°): 150 Francs
Abonnement de soutien à partir de 200 F
Abonnement étranger (simple ou par avion): S'adresser au journal
Libeller le chèque (3 volets pour le CCP) à l'adresse des EDITIONS POPULAIRES BRETONNES
32, rue du Grand-Troisième - 22200 GUINGAMP
C.C.P. N° 2 234 93 Z Rennes

CURIER des lecteurs

Pas d'accord !
Je ne suis pas d'accord avec l'article paru il y a un mois au sujet du livre noir édité par le Planning Familial.
On peut lire dans cet article qu'un centre de planification de l'Hôpital de Dinau, on ne reçoit aucune information sur la contraception. Or je travaille dans ce centre depuis plus de 3 mois et je peux vous assurer que c'est exactement le contraire. Toutes les femmes, tous les couples qui viennent à Dinau pour une IVG reçoivent une information sur la contraception au moment de la consultation des spécialistes.
C'est-à-dire que tous les rendez-vous pris dans la semaine sont groupés le jeudi matin et les dix ou quinze personnes présentes sont reçues collectivement d'abord. Pendant une heure ou deux, une personne du centre de planification va répondre aux différentes questions.
C'est-à-dire que tous les rendez-vous pris dans la semaine sont groupés le jeudi matin et les dix ou quinze personnes présentes sont reçues collectivement d'abord. Pendant une heure ou deux, une personne du centre de planification va répondre aux différentes questions.
C'est-à-dire que tous les rendez-vous pris dans la semaine sont groupés le jeudi matin et les dix ou quinze personnes présentes sont reçues collectivement d'abord. Pendant une heure ou deux, une personne du centre de planification va répondre aux différentes questions.

Prochaine parution le 15 Juillet
Rédaction, Abonnements, Publicité
32 rue du Grand-Troisième
22200 GUINGAMP
Tél. 09 21 02 49
Campagnes: COPÉ 23 route de l'Impératrice - IMPRAM, Noël de Trébrivan, Lanson
Editeur: Société des Editions Populaires Bretonnes.
Rédaction: Yves Chabrier, Pierre Daska, Jeanne Grizard, Xavier Mézi, Jean Moniz, Nao, Dominique Royston, Dominique Sauter et les sœurs.
Nantes: Colette David, 3, rue Beaupréau 4400 Nantes
Jean Baptiste Clément.
Tél. 49 37 50
Gérant et directeur de la publication: Pierre Daska
Commission Paritaire: 60 135

«Le Canard de Nantes à Brest» six mois après :

Où en sommes nous ?
«Le Canard de Nantes à Brest» va bientôt avoir six mois. Et certains, paraît-il, pensent déjà à se rabonner.
Bon réflexe. Mais un peu tardif.
Les abonnements de six mois souscrits en janvier arriveraient à expiration à la fin du mois de novembre prochain. Mais il n'est pas encore possible de savoir si les abonnés ont été renouvelés.
C'est pourquoi nous vous proposons de vous adresser à nos bureaux de Nantes ou de Brest pour nous faire connaître votre situation.
Si vous êtes abonné, nous vous remercions de votre fidélité. Si vous n'êtes pas abonné, nous vous proposons de vous adresser à nos bureaux de Nantes ou de Brest pour nous faire connaître votre situation.

LES ENIGMES DE L'HISTOIRE

Il y a maintenant deux ans que nous publions dans l'histoire de France, la première série de textes ou quatorze volumes. Les inspecteurs de police régionale de l'époque chargés par le Canard de Nantes à Brest de retrouver les auteurs de ces textes ont été surpris de constater que les auteurs de ces textes n'étaient pas ceux que nous avions indiqués.
C'est pourquoi nous vous proposons de vous adresser à nos bureaux de Nantes ou de Brest pour nous faire connaître votre situation.

TANT QU'IL Y AURA DES NAZIS

Le samedi 17 mai, deux manifestations de type nazi ont eu lieu en France et en Allemagne. L'une, organisée à Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne) et l'autre, organisée à Francfort. Cette dernière n'ayant tourné court grâce à la détermination de plusieurs milliers de contre-manifestants qui ont dû braver une véritable garde-frontière des flics allemands chargés de protéger les nazis.

LES ENIGMES DE L'HISTOIRE

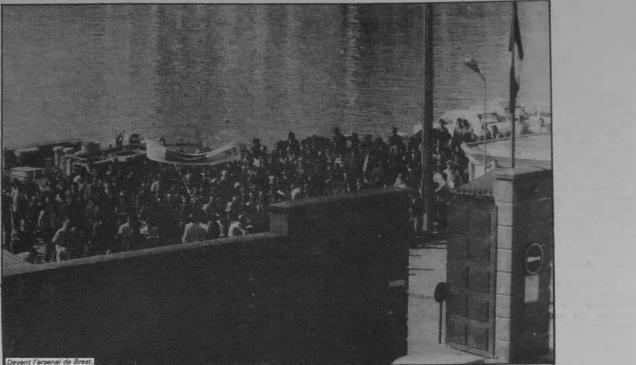
Il y a maintenant deux ans que nous publions dans l'histoire de France, la première série de textes ou quatorze volumes. Les inspecteurs de police régionale de l'époque chargés par le Canard de Nantes à Brest de retrouver les auteurs de ces textes ont été surpris de constater que les auteurs de ces textes n'étaient pas ceux que nous avions indiqués.
C'est pourquoi nous vous proposons de vous adresser à nos bureaux de Nantes ou de Brest pour nous faire connaître votre situation.

TANT QU'IL Y AURA DES NAZIS

Le samedi 17 mai, deux manifestations de type nazi ont eu lieu en France et en Allemagne. L'une, organisée à Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne) et l'autre, organisée à Francfort. Cette dernière n'ayant tourné court grâce à la détermination de plusieurs milliers de contre-manifestants qui ont dû braver une véritable garde-frontière des flics allemands chargés de protéger les nazis.

CALOMNIEZ, IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE

Chacun se souvient de la campagne électorale que certains ont organisée en mars dernier lors des législatives dans l'arrondissement de Nantes et à sa conséquence, qu'il n'y avait pas de rapport à M. Josselin un préfacier autre que moi-même, il consistait de nous écrire de nous adresser à nos bureaux de Nantes ou de Brest pour nous faire connaître votre situation.



ET S'ILS DELAISSAIENT LES PLAGES POUR LES GREVES !...

Il n'y a vraiment plus de saison. Des printemps ou des automnes politiques, ça peut se prévoir. Mais prophétiser un été chaud restait de la seule compétence des météorologistes. Nous voilà donc perplexes. Car si l'été reste froid sur les plages, il commence chaudement sur le front des grèves.

Arsenaux, Renault, Moulinex. C'est le début de la démobilitation des O.S. des presses de Flins sur la foi des vacances prochaines. Ils sont toujours en lutte. Et comment ? Presque pas tant que cela. Si les vacances ne mettent plus les revendications au second plan, n'est-ce pas la preuve qu'elles ne cessent d'être inaccessibles pour les salariés du bas de l'échelle ?

Au début, l'érosion des salaires est restée insensible. Et puis elle a été supportée parce qu'il semblait que la gauche allait remédier sans tarder à tout cela. On avait le SMIC à 2.400 F et tout ce qui s'en suit. Les élections perdues et les promesses de la gauche muées en illusions perdues, chacun a pu faire les comptes. Pas brillant.

L'arsenal n'est plus ce qu'il était

Cela vaut pour les ouvriers de Renault et pour les autres. Aux arsenaux par exemple. Les salariés étaient indignés sur ceux de la métallurgie parnassienne. A Brest et ailleurs on se souvenait de Duvalle. C'est lui qui avait signé le décret arraché par la grève en 1951. On se souvenait aussi de Barré. C'est lui qui l'a fait annuler. Lui qui loge dans un appartement au foyer mensuel de 8.000 F (sans les charges d'entretien) et estime que les salaires des arsenaux progressent trop vite. Pensé donc : 3.000 F à la veille de la retraite et au sommet

de la hiérarchie ouvrière !... C'est là-dessus qu'il est parti à la bagarre. Brest a donné le signal. Brest et plus particulièrement le bassin 10. Là les jeunes sont particulièrement nombreux. Et pour eux l'arsenal n'est plus ce qu'il était. Les salariés sont bas. Et l'espoir de promotion quasiment nul. Alors forcément ils ont tout à gagner et en tout cas rien à perdre en poussant à l'action.

Ils n'ont d'ailleurs pas eu besoin de pousser beaucoup. Le rétablissement du décret de 1951, tout le monde le veut. Du bassin 10 la révolte a gagné tout l'arsenal. Et elle s'est étendue à Lorient, à Indret, à Charbourg... Révolte tranquille. On a des traditions. On est organisé. La CFTD et la CGT ont rassemblé à Brest une douzaine de permis de grève syndicaux. Ça facilite grandement l'organisation d'une grève, ça coordonne.

Les gèmes du floc

Organisés, les ouvriers de Moulinex le sont aussi. Mais beaucoup moins. Et le combat qu'ils mènent n'en est que plus impressionnant. Impressionnant d'abord parce que comme celui des arsenaux il a débouté à la mi-juin, c'est à dire à un moment de l'année qui est ordinairement celui de la démobilitation syndicale. Impressionnant parce qu'il est sorti de l'usine d'Alençon au moment où sa fin était annoncée.

La grève s'est propagée dans la plupart des sites usines du groupe Caen, Marnes, Villiers la Juhel, Fréacny-sur-Sarthe ; puis Merville ; puis Falaise ; puis

comme à Flins ou à Lorient. Ou ses milices comme à Caen et à Alençon.

Le 26 juin, des commandos ont investi les deux usines Moulinex de ces villes. Des cadres effrayés ont fui la direction. Elle n'a pu nier indéfiniment qu'elle avait fait appel à l'une de ces bandes fascistes que finance en sous main le patronat. Les cadres sont ou qu'ils sont. Mais la matrique n'est quand même pas leur genre.

Oudeuse, cette intervention. C'est sur des femmes que Moulinex a fait donner les matras d'Oudeuse et allemand. Combien y a-t-il aujourd'hui de bandes armées par le patronat ? difficile de le savoir. Mais il est sûr qu'elles se multiplient.

Les effets conjugués d'une urbanisation démentée et du chômage croissant favorisent le développement de la délinquance. La délinquance facilite le recrue-

ment de telles bandes. Et le changement de haute protection le voyou de quartier se laisse acheter à plaisir et à des coups à donner.

On a fait beaucoup de cas de l'attentat contre le château de Versailles. Quant-France s'est scandalisé : « Même les Allemands et les Alliés l'avaient respecté. D'accord, ce n'est pas ce qui se fait de plus intolérant. Mais la violence des milices c'est autrement grave. Et si elle ne fait qu'entretenir l'insécurité, elle crée une atmosphère étouffante ! »

Enfin, les conditions de vie des apprentis sont loin d'être identiques à celles des ouvriers. Les apprentis travaillent en effet dans des petites boîtes, ils sont donc dépourvus et ont beaucoup de mal à se faire entendre. Ils sont donc contraints à ce qu'affirment les patrons, l'apprenti devient rentable pour l'entreprise en trois mois au maximum) ! De nombreux apprentis font des heures supplémentaires non rémunérées (45 heures chez les feutriers, 70 heures de travail par semaine dans l'hôtellerie). 40 % des apprentis font des choses qui n'ont rien à voir avec leur apprentissage (par exemple courses, ménage, garde des enfants).

Un CFA essayé

Le seul lieu de recrutement des apprentis est donc le CFA. Celui de Rennes fait, apparemment, un grand effort pour rendre la vie des apprentis agréable à ses hôtes, s'efforce de leur faire

oublier leur origine sociale et leurs conditions de vie.

Dans une ambiance sympathique le Centre nous invite à... nous présenter en charge. être invité, être un bon apprenti. Le Centre joue un rôle d'encadrement des apprentis (on travaille peu au Centre). Pour autant les apprentis voudraient agir pour une diminution d'heures et pour que les patrons ne puissent plus profiter au maximum d'un main d'œuvre à bon marché et sans défense.

Au Centre, la troupe des salariés n'est pas très nombreuse. Pour autant les conditions de travail sont loin d'être idéales. Ils ont le droit de se réunir, mais ils ne peuvent pas se réunir dans un local qui leur est dédié.

Une expérience « enrichissante »

Une expérience d'une année dans un CFA géré par la Chambre de Commerce de Rennes est fort enrichissante.

Elle nous apprend que le pouvoir patronal savait fort bien utiliser un discours moderne... Ce centre de commerce et de l'hôtellerie ressemble plus à une annexe du Club-Méditerranée qu'à un groupe scolaire.

Un apprenti que les patrons, les enseignants, les cadres, les patrons copient tous au même but (même certains patrons qui payent une apprentie 24 F pour un mois de travail). Un discours qui exalte tout motif d'intérêt social et qui n'évoque les apprentis que en termes de problèmes psychologiques individuels.

Laque, malgré tout, un conflit déteste, le CFA en est l'habitué. Il faut à tout prix maintenir les administrations, les syndicats et l'opinion pu-

blée. Actuellement, le PS local est bien silencieux sur ces licenciements, ce qui ne l'empêche pas de faire publier dans Ouest-France des billets sociaux outrageant les droits au travail. Déjà à Dinan, nous avons vu un patron PS qui avait licencié un éducateur pour des raisons médicales. Les sociétés d'assurance ont refusé de payer les soins et ont demandé la démission de l'employé.

Le directeur de l'H.P. Claude de Donker, membre de la commission nationale santé du PS et élu de la gauche aux dernières élections municipales à Dinan, nous a fait part de son inquiétude. Il nous a dit qu'il était en contact avec les syndicats de la région et qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits. Il nous a dit qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits.

Il nous a dit qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits.

Il nous a dit qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits.

Il nous a dit qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits.

Il nous a dit qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits.

Il nous a dit qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits.

Il nous a dit qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits.



L'APPRENTISSAGE DE LA SOUMISSION

Depuis un Jean-Pierre Richaudeau était professeur — on dit annimateurs — au CFA du commerce et de l'hôtellerie. Mais son contrat ne sera pas renouvelé à la rentrée prochaine, ce qui équivaut de fait à un licenciement.

Pourquoi ? Tout simplement parce que J.P. Richaudeau faisait son travail correctement. Dans ses cours de législation il informait les apprentis de leurs droits. C'était un crime de lèse-patronat, comme devant le lui faire remarquer un cadre du CFA qui n'hésita pas à lui dicter sa conduite : « A votre cours doit être au service du patronat. Voilà qui est clair ».

Evidemment, la direction n'a pu gêner ses entours, refusé de donner à ce licenciement déguisé son véritable motif. Pour noyer le poisson, elle laisse entendre que l'animateur ne sera pas repris pour des raisons non professionnelles. Bien voyons !

Les stagiaires soutiennent Jean-Pierre Richaudeau. Déjà un groupe de feutriers a déposé une pétition de protestation. Un autre groupe d'apprentis nous a envoyé un texte que nous publions ci-dessous dans lequel ils expliquent leurs conditions de vie au CFA, leurs conditions d'exploitation dans les entreprises. Ces lignes prouvent, s'il en était besoin, la nécessité qu'il y a d'informer correctement ces jeunes travailleurs de leurs droits, ce que faisait leur professeur.

L'apprenti et l'entreprise

L'entreprise... lieu de production mais aussi lieu de conditionnement des travailleurs, d'aliénation, de dépendance à l'entreprise, de soumission au travail au pouvoir patronal et au capital.

L'entreprise est finalement le lieu où les travailleurs apprennent à vendre leur force de travail et ceci au prix de leur santé. En échange, ils perçoivent un salaire ou plutôt un appointement (par exemple 15 % du SMIC) qui leur permet de vivre avec sa femme, vie à vie de la culture, de la vie collective du CFA...

Apprentis, quelle place a-t-elle dans l'entreprise ? Pour avoir une présence active dans l'entreprise, l'apprenti doit d'abord travailler, puis avoir quelque chose à dire.

Mais l'apprenti n'existe pas dans l'entreprise, il n'existe que dans la tête de son maître. C'est la seule réalité.

L'apprenti rentre dans l'entreprise qui est déjà bien structurée. Lorsqu'on est seul, on n'a pas les moyens pour se battre contre les conditions de travail, contre le chantage patronal dû au fait que le CFA, le licenciement, la promotion qui récupère, etc.

Le type de travail, de présence de l'apprenti dans l'entreprise même est ou tard à...

Hôpital de Dinan

DEDANS CEUX QUI GENENT DEHORS !

DEHORS CEUX QUI GENENT DEDANS !

Rapportons brièvement les faits, déjà évoqués dans le précédent numéro. Le directeur (membre du PS) de cet hôpital psychiatrique avait mis à pied pour une semaine un éducateur pour des raisons médicales. Les sociétés d'assurance ont refusé de payer les soins et ont demandé la démission de l'employé.

Le directeur de l'H.P. Claude de Donker, membre de la commission nationale santé du PS et élu de la gauche aux dernières élections municipales à Dinan, nous a fait part de son inquiétude. Il nous a dit qu'il était en contact avec les syndicats de la région et qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits.

Il nous a dit qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits.

Il nous a dit qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits.

Il nous a dit qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits.

Il nous a dit qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits.

Il nous a dit qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits.

Il nous a dit qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits.

Il nous a dit qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits.

Il nous a dit qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits.

Il nous a dit qu'il avait demandé à ce que les salariés puissent bénéficier de soins médicaux gratuits.

SOCIÉTÉ

A LA CROISÉE DE LA ROCADÉ



Guérande

La rocadé de la Baule est désormais centrée dans sa phase exécutive. La nouvelle s'est répandue au début du mois de Juin dans les marais salants de Guérande. Les paludiers achevaient la préparation des salines par de longues journées de travail. Ici et là, le sol commençait à se former, il en est ainsi depuis des centaines d'années. Mais pour bon nombre de paludiers, la récolte 78 était la dernière — Cet été, il y a l'enquête parcellaire — Dès le mois d'Octobre commença l'acquisition des marais touchés par la rocadé, — suivie des invadibles procédures d'expropriation. Les gros travaux de remblaiement sont programmés pour le printemps 80. Un an après, ce sera la mise en service de la rocadé.

Tel est le calendrier que vient de dresser le préfet de St Nazaire devant les maires des communes concernées par la rocadé — Il aurait pu y ajouter une dernière échéance — celle de la fin des marais salants à situer dans les années 80 — Mais les paludiers ont déjà corrigé l'omission.

L'information n'a pas surpris tout le monde. Les plus lucides s'attendaient à un engagement des hostilités après les élections législatives. Olivier Guichard se méritait de nouveau bien installé dans son fauteuil. De sa main de verre il va pouvoir orchestrer la progression du béton sur les marais. Le conflit ne devrait pas s'éterniser. Dans trois ans, le sort des marais salants sera irrémédiablement fixé.

Première hypothèse. Avec la rocadé, les bulldozers des promoteurs et autres aménageurs s'enfoncent dans les marais pour ne faire qu'une bouchée de ce paysage millénaire. C'est ainsi qu'on transforme totalement un pays en réserve touristique tout en assurant des bénéfices gigantesques.

Deuxième hypothèse. On peut supposer que les paludiers aidés de l'opinion publique s'opposent à l'envahissement. Il leur restera à triompher d'un second obstacle, et non le moindre. Celui du départ de leur profession. Sur le marais, il n'y a plus que des vœux. Les fils sont partis travailler ailleurs. La Moyenne d'âge des paludiers dépasse 50 ans. Si les jeunes ne reprennent pas le métier, dans 2 ou 3 ans, les paludiers seront trop nombreux pour assurer l'entretien collectif du marais. Alors, à la première tempête, la mer s'enfoncera dans les brèches des digues.

LES BAS COTES DE LA ROCADÉ

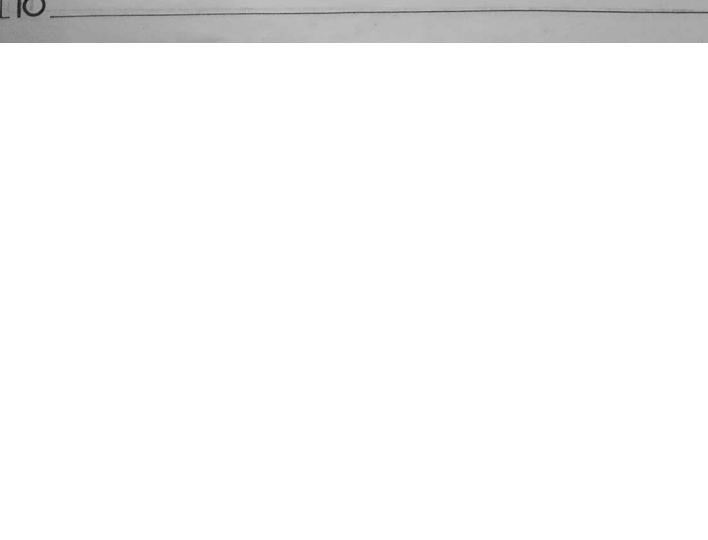
Le 5 Juin, le sous-préfet de St Nazaire rassemblait les maires de la Baule, Pornichet, Le Pouliguen, La Croisic, Guérande, Batz-sur-Mer pour leur soumettre le plan de financement de la rocadé. Ils les invita à convoquer rapidement leurs conseils respectifs. Afin, bien entendu, que ceux-ci votent la participation de leurs communes.

L'estimation sommaire du coût de l'entreprise, établie à la fin de 1977, s'élève à 30 000 000 francs (13 milliards anciens). La participation de l'ensemble des communes représente 3 000 000 francs (100 millions anciens) répartis de la manière suivante :

- Pornichet 1 455 000 F
- Le Pouliguen 954 000 F
- La Croisic 612 000 F
- Guérande 566 000 F
- Batz-sur-Mer 306 000 F

D'ores et déjà, Le Pouliguen et Batz ont refusé de participer à l'opération. Le Conseil municipal de Pornichet s'est fixé un délai de réflexion. La décision du Croisic reste incertaine. Mais il est vraisemblable que la Baule et Pornichet signeront un chèque en blanc. La Baule ne peut s'en passer, elle est en retard sur le développement touristique, ce n'a pas de prix. Les contribuables bauleux paieront pour les promoteurs.

Par ailleurs, dans une lettre ouverte adressée aux élus des diverses communes, Mme Michèle Morfot, présidente du syndicat des paludiers, dénonce certaines pressions exercées précédemment sur les conseils municipaux : «A Guérande, elle-même, l'opposition réelle au projet de rocadé fut moquée contre une



Guérande

SOCIÉTÉ

Le Pellerin

LES GENDARMES MOBILES ARRIVENT

Le Pellerin a connu une année de répit. Ou presque. Depuis l'enquête d'utilité publique, ou ce qui en tient lieu car la quasi-totalité de la population a boycotté les avis favorables seulement pour la centrale nucléaire, un véritable fiasco pour le pouvoir? Il ne s'est pas passé grand chose. Les populations ont longuement, patiemment et brillamment montré leur détermination à s'opposer à l'implantation de la centrale nucléaire (CI) dans le gulfiré anti-nucléaire. Le Canard de N. A. B. n°3).

Le pouvoir aurait-il révisé les risques politiques d'une telle implantation? A priori, non. Se serait-il résigné à renoncer à ce site? D'un y pense. Elections législatives obligent. Attendre, ne pas faire trop de vagues pour précipiter ces folles élections de la droite dans les bras de la gauche, tel était l'intérêt momentané du pouvoir. Mais maintenant que cet objectif est terminé, la lourde machine d'état peut se remettre en marche. Et cette fois-ci, c'est la population locale qui est visée.

Le projet de loi d'habilitation de ce bas-côté aura pour conséquence une diminution importante de la production de sel. D'où l'impossibilité pour les autres paludiers de maintenir le marché et abandon du marais restant.

Alors les gens de l'équipement avec leurs techniques lourdes et leurs certitudes font plutôt rêver les paludiers. L'espace d'un instant seulement.

Le problème demeure donc entier. Des indices révélateurs ont été obtenus à son sujet. Ils ont permis de préparer le terrain (alors révisé au figure) :

1) Un Vocabulaire riche et précis. L'utilisation de termes locaux ne relève pas d'un quelconque snobisme, ni d'une volonté folklorique. Seulement, dans les marais salants, il n'y a pas un oiseau, une technique, un élément du réseau hydraulique qui ne porte un nom particulier, sans équivalent dans la langue française.

Parallèlement, les caractéristiques des eaux du réseau. Comme par hasard, ces travaux sans permis de construire ont lieu à la fois pour effectuer la prise d'eau de la centrale. On sait que ces installations ont été dérivées à 25 décimètres de la surface du sol.

Autant dire donc, comme septembre 1977, vient en effet de faire l'acquisition de 2 hectares et de terres agricoles sur le site de Brechec.

Un rapport de forces conséquent. Le but original du G.F.A. est une société civile particulière : conserver à une région sa vocation agricole naturelle. Il s'agit de terres locales acquises des terres locales exhautes aux agriculteurs. Toute personne peut y acquiesce une ou plusieurs parts (Montant de la part à Pornomguer : 100 F). L'intérêt de cette structure, c'est de multiplier les propriétaires dans une cadre local et de dresser ce qui fait une barrière difficilement franchissable pour les pouvoirs publics. Le caractère de F.E.D. est possible sur des individus avoués, affirmés.

En novembre Avril dernier André Giraud, ingénieur de la Direction Départementale de l'Énergie Atomique (DEA), ministre de l'Industrie, le pouvoir a affirmé de manière on ne peut

plus claire sa volonté de refaire coller ce qui le programme électro-nucléaire de 1974. Pour l'instant tout est suspendu à la déclaration d'utilité publique qui est du ressort du conseil d'état. Mais quand se prononcera-t-il? Rien ne transpire officiellement. Le pouvoir s'attend à ce que les populations s'opposent à la déclaration d'utilité publique. Mais maintenant que cet objectif est terminé, la lourde machine d'état peut se remettre en marche. Et cette fois-ci, c'est la population locale qui est visée.

Le projet de loi d'habilitation de ce bas-côté aura pour conséquence une diminution importante de la production de sel. D'où l'impossibilité pour les autres paludiers de maintenir le marché et abandon du marais restant.

Alors les gens de l'équipement avec leurs techniques lourdes et leurs certitudes font plutôt rêver les paludiers. L'espace d'un instant seulement.

Le problème demeure donc entier. Des indices révélateurs ont été obtenus à son sujet. Ils ont permis de préparer le terrain (alors révisé au figure) :

1) Un Vocabulaire riche et précis. L'utilisation de termes locaux ne relève pas d'un quelconque snobisme, ni d'une volonté folklorique. Seulement, dans les marais salants, il n'y a pas un oiseau, une technique, un élément du réseau hydraulique qui ne porte un nom particulier, sans équivalent dans la langue française.

Parallèlement, les caractéristiques des eaux du réseau. Comme par hasard, ces travaux sans permis de construire ont lieu à la fois pour effectuer la prise d'eau de la centrale. On sait que ces installations ont été dérivées à 25 décimètres de la surface du sol.

Autant dire donc, comme septembre 1977, vient en effet de faire l'acquisition de 2 hectares et de terres agricoles sur le site de Brechec.

Un rapport de forces conséquent. Le but original du G.F.A. est une société civile particulière : conserver à une région sa vocation agricole naturelle. Il s'agit de terres locales acquises des terres locales exhautes aux agriculteurs. Toute personne peut y acquiesce une ou plusieurs parts (Montant de la part à Pornomguer : 100 F). L'intérêt de cette structure, c'est de multiplier les propriétaires dans une cadre local et de dresser ce qui fait une barrière difficilement franchissable pour les pouvoirs publics. Le caractère de F.E.D. est possible sur des individus avoués, affirmés.

En novembre Avril dernier André Giraud, ingénieur de la Direction Départementale de l'Énergie Atomique (DEA), ministre de l'Industrie, le pouvoir a affirmé de manière on ne peut

plus claire sa volonté de refaire coller ce qui le programme électro-nucléaire de 1974. Pour l'instant tout est suspendu à la déclaration d'utilité publique qui est du ressort du conseil d'état. Mais quand se prononcera-t-il? Rien ne transpire officiellement. Le pouvoir s'attend à ce que les populations s'opposent à la déclaration d'utilité publique. Mais maintenant que cet objectif est terminé, la lourde machine d'état peut se remettre en marche. Et cette fois-ci, c'est la population locale qui est visée.

Le projet de loi d'habilitation de ce bas-côté aura pour conséquence une diminution importante de la production de sel. D'où l'impossibilité pour les autres paludiers de maintenir le marché et abandon du marais restant.

Alors les gens de l'équipement avec leurs techniques lourdes et leurs certitudes font plutôt rêver les paludiers. L'espace d'un instant seulement.

Le problème demeure donc entier. Des indices révélateurs ont été obtenus à son sujet. Ils ont permis de préparer le terrain (alors révisé au figure) :

1) Un Vocabulaire riche et précis. L'utilisation de termes locaux ne relève pas d'un quelconque snobisme, ni d'une volonté folklorique. Seulement, dans les marais salants, il n'y a pas un oiseau, une technique, un élément du réseau hydraulique qui ne porte un nom particulier, sans équivalent dans la langue française.

Parallèlement, les caractéristiques des eaux du réseau. Comme par hasard, ces travaux sans permis de construire ont lieu à la fois pour effectuer la prise d'eau de la centrale. On sait que ces installations ont été dérivées à 25 décimètres de la surface du sol.

Autant dire donc, comme septembre 1977, vient en effet de faire l'acquisition de 2 hectares et de terres agricoles sur le site de Brechec.

Un rapport de forces conséquent. Le but original du G.F.A. est une société civile particulière : conserver à une région sa vocation agricole naturelle. Il s'agit de terres locales acquises des terres locales exhautes aux agriculteurs. Toute personne peut y acquiesce une ou plusieurs parts (Montant de la part à Pornomguer : 100 F). L'intérêt de cette structure, c'est de multiplier les propriétaires dans une cadre local et de dresser ce qui fait une barrière difficilement franchissable pour les pouvoirs publics. Le caractère de F.E.D. est possible sur des individus avoués, affirmés.

En novembre Avril dernier André Giraud, ingénieur de la Direction Départementale de l'Énergie Atomique (DEA), ministre de l'Industrie, le pouvoir a affirmé de manière on ne peut

plus claire sa volonté de refaire coller ce qui le programme électro-nucléaire de 1974. Pour l'instant tout est suspendu à la déclaration d'utilité publique qui est du ressort du conseil d'état. Mais quand se prononcera-t-il? Rien ne transpire officiellement. Le pouvoir s'attend à ce que les populations s'opposent à la déclaration d'utilité publique. Mais maintenant que cet objectif est terminé, la lourde machine d'état peut se remettre en marche. Et cette fois-ci, c'est la population locale qui est visée.

Le projet de loi d'habilitation de ce bas-côté aura pour conséquence une diminution importante de la production de sel. D'où l'impossibilité pour les autres paludiers de maintenir le marché et abandon du marais restant.

Alors les gens de l'équipement avec leurs techniques lourdes et leurs certitudes font plutôt rêver les paludiers. L'espace d'un instant seulement.

Le problème demeure donc entier. Des indices révélateurs ont été obtenus à son sujet. Ils ont permis de préparer le terrain (alors révisé au figure) :

1) Un Vocabulaire riche et précis. L'utilisation de termes locaux ne relève pas d'un quelconque snobisme, ni d'une volonté folklorique. Seulement, dans les marais salants, il n'y a pas un oiseau, une technique, un élément du réseau hydraulique qui ne porte un nom particulier, sans équivalent dans la langue française.

Parallèlement, les caractéristiques des eaux du réseau. Comme par hasard, ces travaux sans permis de construire ont lieu à la fois pour effectuer la prise d'eau de la centrale. On sait que ces installations ont été dérivées à 25 décimètres de la surface du sol.

Autant dire donc, comme septembre 1977, vient en effet de faire l'acquisition de 2 hectares et de terres agricoles sur le site de Brechec.

Un rapport de forces conséquent. Le but original du G.F.A. est une société civile particulière : conserver à une région sa vocation agricole naturelle. Il s'agit de terres locales acquises des terres locales exhautes aux agriculteurs. Toute personne peut y acquiesce une ou plusieurs parts (Montant de la part à Pornomguer : 100 F). L'intérêt de cette structure, c'est de multiplier les propriétaires dans une cadre local et de dresser ce qui fait une barrière difficilement franchissable pour les pouvoirs publics. Le caractère de F.E.D. est possible sur des individus avoués, affirmés.

En novembre Avril dernier André Giraud, ingénieur de la Direction Départementale de l'Énergie Atomique (DEA), ministre de l'Industrie, le pouvoir a affirmé de manière on ne peut

plus claire sa volonté de refaire coller ce qui le programme électro-nucléaire de 1974. Pour l'instant tout est suspendu à la déclaration d'utilité publique qui est du ressort du conseil d'état. Mais quand se prononcera-t-il? Rien ne transpire officiellement. Le pouvoir s'attend à ce que les populations s'opposent à la déclaration d'utilité publique. Mais maintenant que cet objectif est terminé, la lourde machine d'état peut se remettre en marche. Et cette fois-ci, c'est la population locale qui est visée.

Le projet de loi d'habilitation de ce bas-côté aura pour conséquence une diminution importante de la production de sel. D'où l'impossibilité pour les autres paludiers de maintenir le marché et abandon du marais restant.

Alors les gens de l'équipement avec leurs techniques lourdes et leurs certitudes font plutôt rêver les paludiers. L'espace d'un instant seulement.

Le problème demeure donc entier. Des indices révélateurs ont été obtenus à son sujet. Ils ont permis de préparer le terrain (alors révisé au figure) :

1) Un Vocabulaire riche et précis. L'utilisation de termes locaux ne relève pas d'un quelconque snobisme, ni d'une volonté folklorique. Seulement, dans les marais salants, il n'y a pas un oiseau, une technique, un élément du réseau hydraulique qui ne porte un nom particulier, sans équivalent dans la langue française.

Parallèlement, les caractéristiques des eaux du réseau. Comme par hasard, ces travaux sans permis de construire ont lieu à la fois pour effectuer la prise d'eau de la centrale. On sait que ces installations ont été dérivées à 25 décimètres de la surface du sol.

Autant dire donc, comme septembre 1977, vient en effet de faire l'acquisition de 2 hectares et de terres agricoles sur le site de Brechec.

Un rapport de forces conséquent. Le but original du G.F.A. est une société civile particulière : conserver à une région sa vocation agricole naturelle. Il s'agit de terres locales acquises des terres locales exhautes aux agriculteurs. Toute personne peut y acquiesce une ou plusieurs parts (Montant de la part à Pornomguer : 100 F). L'intérêt de cette structure, c'est de multiplier les propriétaires dans une cadre local et de dresser ce qui fait une barrière difficilement franchissable pour les pouvoirs publics. Le caractère de F.E.D. est possible sur des individus avoués, affirmés.

En novembre Avril dernier André Giraud, ingénieur de la Direction Départementale de l'Énergie Atomique (DEA), ministre de l'Industrie, le pouvoir a affirmé de manière on ne peut

plus claire sa volonté de refaire coller ce qui le programme électro-nucléaire de 1974. Pour l'instant tout est suspendu à la déclaration d'utilité publique qui est du ressort du conseil d'état. Mais quand se prononcera-t-il? Rien ne transpire officiellement. Le pouvoir s'attend à ce que les populations s'opposent à la déclaration d'utilité publique. Mais maintenant que cet objectif est terminé, la lourde machine d'état peut se remettre en marche. Et cette fois-ci, c'est la population locale qui est visée.

Le projet de loi d'habilitation de ce bas-côté aura pour conséquence une diminution importante de la production de sel. D'où l'impossibilité pour les autres paludiers de maintenir le marché et abandon du marais restant.

Alors les gens de l'équipement avec leurs techniques lourdes et leurs certitudes font plutôt rêver les paludiers. L'espace d'un instant seulement.

Le problème demeure donc entier. Des indices révélateurs ont été obtenus à son sujet. Ils ont permis de préparer le terrain (alors révisé au figure) :

1) Un Vocabulaire riche et précis. L'utilisation de termes locaux ne relève pas d'un quelconque snobisme, ni d'une volonté folklorique. Seulement, dans les marais salants, il n'y a pas un oiseau, une technique, un élément du réseau hydraulique qui ne porte un nom particulier, sans équivalent dans la langue française.

Parallèlement, les caractéristiques des eaux du réseau. Comme par hasard, ces travaux sans permis de construire ont lieu à la fois pour effectuer la prise d'eau de la centrale. On sait que ces installations ont été dérivées à 25 décimètres de la surface du sol.

Autant dire donc, comme septembre 1977, vient en effet de faire l'acquisition de 2 hectares et de terres agricoles sur le site de Brechec.

Un rapport de forces conséquent. Le but original du G.F.A. est une société civile particulière : conserver à une région sa vocation agricole naturelle. Il s'agit de terres locales acquises des terres locales exhautes aux agriculteurs. Toute personne peut y acquiesce une ou plusieurs parts (Montant de la part à Pornomguer : 100 F). L'intérêt de cette structure, c'est de multiplier les propriétaires dans une cadre local et de dresser ce qui fait une barrière difficilement franchissable pour les pouvoirs publics. Le caractère de F.E.D. est possible sur des individus avoués, affirmés.

En novembre Avril dernier André Giraud, ingénieur de la Direction Départementale de l'Énergie Atomique (DEA), ministre de l'Industrie, le pouvoir a affirmé de manière on ne peut

plus claire sa volonté de refaire coller ce qui le programme électro-nucléaire de 1974. Pour l'instant tout est suspendu à la déclaration d'utilité publique qui est du ressort du conseil d'état. Mais quand se prononcera-t-il? Rien ne transpire officiellement. Le pouvoir s'attend à ce que les populations s'opposent à la déclaration d'utilité publique. Mais maintenant que cet objectif est terminé, la lourde machine d'état peut se remettre en marche. Et cette fois-ci, c'est la population locale qui est visée.

Le projet de loi d'habilitation de ce bas-côté aura pour conséquence une diminution importante de la production de sel. D'où l'impossibilité pour les autres paludiers de maintenir le marché et abandon du marais restant.

Alors les gens de l'équipement avec leurs techniques lourdes et leurs certitudes font plutôt rêver les paludiers. L'espace d'un instant seulement.

Le problème demeure donc entier. Des indices révélateurs ont été obtenus à son sujet. Ils ont permis de préparer le terrain (alors révisé au figure) :

1) Un Vocabulaire riche et précis. L'utilisation de termes locaux ne relève pas d'un quelconque snobisme, ni d'une volonté folklorique. Seulement, dans les marais salants, il n'y a pas un oiseau, une technique, un élément du réseau hydraulique qui ne porte un nom particulier, sans équivalent dans la langue française.

Parallèlement, les caractéristiques des eaux du réseau. Comme par hasard, ces travaux sans permis de construire ont lieu à la fois pour effectuer la prise d'eau de la centrale. On sait que ces installations ont été dérivées à 25 décimètres de la surface du sol.

Autant dire donc, comme septembre 1977, vient en effet de faire l'acquisition de 2 hectares et de terres agricoles sur le site de Brechec.

Un rapport de forces conséquent. Le but original du G.F.A. est une société civile particulière : conserver à une région sa vocation agricole naturelle. Il s'agit de terres locales acquises des terres locales exhautes aux agriculteurs. Toute personne peut y acquiesce une ou plusieurs parts (Montant de la part à Pornomguer : 100 F). L'intérêt de cette structure, c'est de multiplier les propriétaires dans une cadre local et de dresser ce qui fait une barrière difficilement franchissable pour les pouvoirs publics. Le caractère de F.E.D. est possible sur des individus avoués, affirmés.

En novembre Avril dernier André Giraud, ingénieur de la Direction Départementale de l'Énergie Atomique (DEA), ministre de l'Industrie, le pouvoir a affirmé de manière on ne peut

plus claire sa volonté de refaire coller ce qui le programme électro-nucléaire de 1974. Pour l'instant tout est suspendu à la déclaration d'utilité publique qui est du ressort du conseil d'état. Mais quand se prononcera-t-il? Rien ne transpire officiellement. Le pouvoir s'attend à ce que les populations s'opposent à la déclaration d'utilité publique. Mais maintenant que cet objectif est terminé, la lourde machine d'état peut se remettre en marche. Et cette fois-ci, c'est la population locale qui est visée.

Le projet de loi d'habilitation de ce bas-côté aura pour conséquence une diminution importante de la production de sel. D'où l'impossibilité pour les autres paludiers de maintenir le marché et abandon du marais restant.

Alors les gens de l'équipement avec leurs techniques lourdes et leurs certitudes font plutôt rêver les paludiers. L'espace d'un instant seulement.

Le problème demeure donc entier. Des indices révélateurs ont été obtenus à son sujet. Ils ont permis de préparer le terrain (alors révisé au figure) :

1) Un Vocabulaire riche et précis. L'utilisation de termes locaux ne relève pas d'un quelconque snobisme, ni d'une volonté folklorique. Seulement, dans les marais salants, il n'y a pas un oiseau, une technique, un élément du réseau hydraulique qui ne porte un nom particulier, sans équivalent dans la langue française.

Parallèlement, les caractéristiques des eaux du réseau. Comme par hasard, ces travaux sans permis de construire ont lieu à la fois pour effectuer la prise d'eau de la centrale. On sait que ces installations ont été dérivées à 25 décimètres de la surface du sol.

Autant dire donc, comme septembre 1977, vient en effet de faire l'acquisition de 2 hectares et de terres agricoles sur le site de Brechec.

Un rapport de forces conséquent. Le but original du G.F.A. est une société civile particulière : conserver à une région sa vocation agricole naturelle. Il s'agit de terres locales acquises des terres locales exhautes aux agriculteurs. Toute personne peut y acquiesce une ou plusieurs parts (Montant de la part à Pornomguer : 100 F). L'intérêt de cette structure, c'est de multiplier les propriétaires dans une cadre local et de dresser ce qui fait une barrière difficilement franchissable pour les pouvoirs publics. Le caractère de F.E.D. est possible sur des individus avoués, affirmés.

En novembre Avril dernier André Giraud, ingénieur de la Direction Départementale de l'Énergie Atomique (DEA), ministre de l'Industrie, le pouvoir a affirmé de manière on ne peut

plus claire sa volonté de refaire coller ce qui le programme électro-nucléaire de 1974. Pour l'instant tout est suspendu à la déclaration d'utilité publique qui est du ressort du conseil d'état. Mais quand se prononcera-t-il? Rien ne transpire officiellement. Le pouvoir s'attend à ce que les populations s'opposent à la déclaration d'utilité publique. Mais maintenant que cet objectif est terminé, la lourde machine d'état peut se remettre en marche. Et cette fois-ci, c'est la population locale qui est visée.

Le projet de loi d'habilitation de ce bas-côté aura pour conséquence une diminution importante de la production de sel. D'où l'impossibilité pour les autres paludiers de maintenir le marché et abandon du marais restant.

Alors les gens de l'équipement avec leurs techniques lourdes et leurs certitudes font plutôt rêver les paludiers. L'espace d'un instant seulement.

Le problème demeure donc entier. Des indices révélateurs ont été obtenus à son sujet. Ils ont permis de préparer le terrain (alors révisé au figure) :

1) Un Vocabulaire riche et précis. L'utilisation de termes locaux ne relève pas d'un quelconque snobisme, ni d'une volonté folklorique. Seulement, dans les marais salants, il n'y a pas un oiseau, une technique, un élément du réseau hydraulique qui ne porte un nom particulier, sans équivalent dans la langue française.

Parallèlement, les caractéristiques des eaux du réseau. Comme par hasard, ces travaux sans permis de construire ont lieu à la fois pour effectuer la prise d'eau de la centrale. On sait que ces installations ont été dérivées à 25 décimètres de la surface du sol.

Autant dire donc, comme septembre 1977, vient en effet de faire l'acquisition de 2 hectares et de terres agricoles sur le site de Brechec.

Un rapport de forces conséquent. Le but original du G.F.A. est une société civile particulière : conserver à une région sa vocation agricole naturelle. Il s'agit de terres locales acquises des terres locales exhautes aux agriculteurs. Toute personne peut y acquiesce une ou plusieurs parts (Montant de la part à Pornomguer : 100 F). L'intérêt de cette structure, c'est de multiplier les propriétaires dans une cadre local et de dresser ce qui fait une barrière difficilement franchissable pour les pouvoirs publics. Le caractère de F.E.D. est possible sur des individus avoués, affirmés.

En novembre Avril dernier André Giraud, ingénieur de la Direction Départementale de l'Énergie Atomique (DEA), ministre de l'Industrie, le pouvoir a affirmé de manière on ne peut

plus claire sa volonté de refaire coller ce qui le programme électro-nucléaire de 1974. Pour l'instant tout est suspendu à la déclaration d'utilité publique qui est du ressort du conseil d'état. Mais quand se prononcera-t-il? Rien ne transpire officiellement. Le pouvoir s'attend à ce que les populations s'opposent à la déclaration d'utilité publique. Mais maintenant que cet objectif est terminé, la lourde machine d'état peut se remettre en marche. Et cette fois-ci, c'est la population locale qui est visée.

Le projet de loi d'habilitation de ce bas-côté aura pour conséquence une diminution importante de la production de sel. D'où l'impossibilité pour les autres paludiers de maintenir le marché et abandon du marais restant.

Alors les gens de l'équipement avec leurs techniques lourdes et leurs certitudes font plutôt rêver les paludiers. L'espace d'un instant seulement.

Le problème demeure donc entier. Des indices révélateurs ont été obtenus à son sujet. Ils ont permis de préparer le terrain (alors révisé au figure) :

1) Un Vocabulaire riche et précis. L'utilisation de termes locaux ne relève pas d'un quelconque snobisme, ni d'une volonté folklorique. Seulement, dans les marais salants, il n'y a pas un oiseau, une technique, un élément du réseau hydraulique qui ne porte un nom particulier, sans équivalent dans la langue française.

Parallèlement, les caractéristiques des eaux du réseau. Comme par hasard, ces travaux sans permis de construire ont lieu à la fois pour effectuer la prise d'eau de la centrale. On sait que ces installations ont été dérivées à 25 décimètres de la surface du sol.

Autant dire donc, comme septembre 1977, vient en effet de faire l'acquisition de 2 hectares et de terres agricoles sur le site de Brechec.

Un rapport de forces conséquent. Le but original du G.F.A. est une société civile particulière : conserver à une région sa vocation agricole naturelle. Il s'agit de terres locales acquises des terres locales exhautes aux agriculteurs. Toute personne peut y acquiesce une ou plusieurs parts (Montant de la part à Pornomguer : 100 F). L'intérêt de cette structure, c'est de multiplier les propriétaires dans une cadre local et de dresser ce qui fait une barrière difficilement franchissable pour les pouvoirs publics. Le caractère de F.E.D. est possible sur des individus avoués, affirmés.

En novembre Avril dernier André Giraud, ingénieur de la Direction Départementale de l'Énergie Atomique (DEA), ministre de l'Industrie, le pouvoir a affirmé de manière on ne peut

plus claire sa volonté de refaire coller ce qui le programme électro-nucléaire de 1974. Pour l'instant tout est suspendu à la déclaration d'utilité publique qui est du ressort du conseil d'état. Mais quand se prononcera-t-il? Rien ne transpire officiellement. Le pouvoir s'attend à ce que les populations s'opposent à la déclaration d'utilité publique. Mais maintenant que cet objectif est terminé, la lourde machine d'état peut se remettre en marche. Et cette fois-ci, c'est la population locale qui est visée.

Le projet de loi d'habilitation de ce bas-côté aura pour conséquence une diminution importante de la production de sel. D'où l'impossibilité pour les autres paludiers de maintenir le marché et abandon du marais restant.

Alors les gens de l'équipement avec leurs techniques lourdes et leurs certitudes font plutôt rêver les paludiers. L'espace d'un instant seulement.

Le problème demeure donc entier. Des indices révélateurs ont été obtenus à son sujet. Ils ont permis de préparer le terrain (alors révisé au figure) :

1) Un Vocabulaire riche et précis. L'utilisation de termes locaux ne relève pas d'un quelconque snobisme, ni d'une volonté folklorique. Seulement, dans les marais salants, il n'y a pas un oiseau, une technique, un élément du réseau hydraulique qui ne porte un nom particulier, sans équivalent dans la langue française.

Parallèlement, les caractéristiques des eaux du réseau. Comme par hasard, ces travaux sans permis de construire ont lieu à la fois pour effectuer la prise d'eau de la centrale. On sait que ces installations ont été dérivées à 25 décimètres de la surface du sol.

Autant dire donc, comme septembre 1977, vient en effet de faire l'acquisition de 2 hectares et de terres agricoles sur le site de Brechec.

Un rapport de forces conséquent. Le but original du G.F.A. est une société civile particulière : conserver à une région sa vocation agricole naturelle. Il s'agit de terres locales acquises des terres locales exhautes aux agriculteurs. Toute personne peut y acquiesce une ou plusieurs parts (Montant de la part à Pornomguer : 100 F). L'intérêt de cette structure, c'est de multiplier les propriétaires dans une cadre local et de dresser ce qui fait une barrière difficilement franchissable pour les pouvoirs publics. Le caractère de F.E.D. est possible sur des individus avoués, affirmés.

En novembre Avril dernier André Giraud, ingénieur de la Direction Départementale de l'Énergie Atomique (DEA), ministre de l'Industrie, le pouvoir a affirmé de manière on ne peut

plus claire sa volonté de refaire coller ce qui le programme électro-nucléaire de 1974. Pour l'instant tout est suspendu à la déclaration d'utilité publique qui est du ressort du conseil d'état. Mais quand se prononcera-t-il? Rien ne transpire officiellement. Le pouvoir s'attend à ce que les populations s'opposent à la déclaration d'utilité publique. Mais maintenant que cet objectif est terminé, la lourde machine d'état peut se remettre en marche. Et cette fois-ci, c'est la population locale qui est visée.

Le projet de loi d'habilitation de ce bas-côté aura pour conséquence une diminution importante de la production

Edéeffe, déesse de la lumière

ET DE L'INTOX!

